



Protection en manutention

ULTRANE 648



Dextérité et sensibilité optimales pour une protection légère. Compatible avec les écrans tactiles.

AVANTAGES SPÉCIFIQUES



Confort

- Finesse du gant : extrême sensibilité tactile
- Evacuation de la transpiration assurée par la structure cellulaire du polyuréthane. De plus, la texture particulièrement ouverte du liner spécifique favorise aussi l'aération de la main
- Excellente dextérité grâce à la finesse du gant



Protection de la peau

- Contient des traces de DMF en conformité avec les valeurs limites d'exposition professionnelles



Compatible écrans tactiles

- Compatible avec les écrans et dispositifs tactiles.



Qualité garantie

- Sans silicone pour éviter les traces, les défauts sur la tôle et le verre avant peinture

INDUSTRIES

- Industrie automobile
- Electronique
- Santé: Industrie cosmétique
- Santé: Industrie pharmaceutique

APPLICATIONS

- Petite visserie
- Manipulation de micro-processeurs
- Tri de petites pièces
- Montage de composants électroniques
- Préparation de cosmétiques
- Fabrication de produits pharmaceutiques

EN 388

3121X

Dextérité EN ISO
21420: 5/5

CATÉGORIE 2





Protection en manutention

ULTRANE 648

(LÉGENDES)

EN388	DANGERS MÉCANIQUES				
	NIVEAUX DE PERFORMANCE (X = NON TESTÉ)				
3	1	2	1	X	
0-4	0-5	0-4	0-4	A-F	P
					Protection contre les chocs (optionnel)
					Résistance à la coupure selon ISO 13997
					Résistance à la perforation
					Résistance au déchirement
					Résistance à la coupure
					Résistance à l'abrasion

(DÉTAILS PRODUIT)

Finition intérieure	Support tricoté sans couture
Jauge	13
Finition extérieure	Dos aéré
Matière	Polyuréthane
Caractéristique manchette	Poignet tricot
Couleur	Noir
Longueur (cm)	22-27
Tailles	5 6 7 8 9 10 11

(DÉTAILS LOGISTIQUES)

Emballage	1 paire/sachet 12 paires/sachet 96 paires/carton
-----------	--

(LÉGISLATION)

- Ce produit n'est pas classé dangereux selon le règlement (CE) n°1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil (CLP).
- Ce produit ne contient ni substance préoccupante à des teneurs supérieures à 0.1%, ni substance figurant à l'annexe XVII selon le règlement n°1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil (REACH).
- Attestations UE de type: 0075/014/162/03/20/0654
- Délivré par l'organisme agréé nr: 0075 CTC - 4, rue Hermann Frenkel - 69367 Lyon Cedex 07- FRANCE